



**INSCRIPTIONS AUX COURS
DE DESSIN ET PEINTURE SCULPTURE
DANS LE NOUVEL ATELIER BOULEVARD DES
JARDINS A ST DIDIER EN VELAY A PARTIR DE
SEPTEMBRE 2022**

Adresse pour le courrier et inscription :

Véronique Gaglio
Entreprise individuelle
Cours de peinture et dessin
Adresse pour Courrier :
262 rue du Ponton
43110 Aurec sur Loire
Siret 47816219100025
0625708324

Lieu des cours et exposition :
en dessous de la maison des associations
boulevard des jardins
43140 St Didier en Velay

Cours adultes et à partir de 12 ans

FICHE A REMPLIR ET A RETOURNER A L'ADRESSE CI-CONTRE Pour une pré-inscription (avant le 30 juin 2022)

PREINSCRIPTION/INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2022-2023 PEINTURE / DESSIN ADULTE/SCULPTURE

NOM _____ PRENOM _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Tél domicile _____ Tél mobile _____

Tél travail _____

e-mail : _____@_____

Période 1 : Du 19 septembre 2022 au 31 décembre 2022

Période 2 : Du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023

Période 3 : Du 1^{er} avril 2023 au 3 juillet 2022

Je m'inscris ou inscris mon enfant de + de 12 ans au forfait suivant ;

- Lundi de 14h30 à 16h30 1^{er} cours le 19 septembre**
FORFAIT 1 (30 cours présentiels + 5 cours en visio offerts) 3 chèques de 158 €
- Lundi de 18h15 à 20h15 1^{er} cours le 19 septembre**
FORFAIT 1 (30 cours présentiels + 5 cours en visio offerts) 3 chèques de 158 €
- Jeudi de 18h15 à 20h15**
 - ◇ **FORFAIT 2 (18 cours présentiels + 3 cours en visio offerts) 3 chèques de 105 €**
 - ◇ **FORFAIT 3 (10 cours présentiels + 3 cours en visio offerts) 2 chèques de 130 €** (choisir parmi 18 dates proposées)
 - ◇ **FORFAIT 4 (10 cours visio) 1 chèque de 100 €** (choisir parmi 20 dates proposées à partir de mi-juillet) ou (5 cours en visio) 1 chèque de 70 €
- Mardi de 13h30 à 15h30**
 - ◇ **FORFAIT 2 (18 cours présentiels + 5 cours en visio offerts) 3 chèques de 105 €** (18 dates fixées)
 - ◇ **FORFAIT 3 (10 cours présentiels + 3 cours en visio offerts) 2 chèques de 130 €** (choisir parmi 18 dates proposées)
 - ◇ **FORFAIT 4 (10 cours visio) 1 chèque de 100 €** (choisir parmi 20 dates proposées)

Je joins un chèque de pré-inscription de 60 € non remboursable (avant le 30 juin pour réserver ma place)
(déductible du 1er chèque)

ou je joins tous les chèques correspondants au forfait choisi ci-dessus.

Ceux-ci ne seront pas encaissés avant le premier cours, sur les échéances suivantes : sept22, janv23, avril 23

J'ai bien pris connaissance des conditions ci-dessous et je les accepte dès mon inscription.

Signature de l'élève adulte ou de ses parents s'il est mineur

FORFAITS COURS

EN PRESENTIEL les lundis—les jeudis— les mardis

EN VISIOCONFERENCE les vendredis—les samedis

ATTENTION Les avis, conseils, ou corrections par mail ou téléphone ne sont réservés que pour les séances de cours en visioconférence. 1 correction pour 1 séance visio.

FORFAIT 1

(30 cours présentiel + 5 cours visio)

seulement sur les lundis

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

30 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (30 dates)

+ 5 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE OFFERT (un calendrier sera dispo)

Païement de l'inscription en **3 chèques de 158 €** (différés sur sept, janv, avril)

(Nombre de cours récupérables 4 maximum à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

FORFAIT 2

(18 cours en présentiel + 3 cours visio)

seulement sur les jeudis ou mardis proposés (un calendrier sera disponible)

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

18 Jeudis ou mardis

10 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance selon un calendrier proposé)

+ 3 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE

Païement de l'inscription en **3 chèques de 105 €** (différés en sept, janv, avril)

(Cours récupérables seulement pour raison médicale maximum 3 récup à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

FORFAIT 3

(10 cours en présentiel + 3 cours visio)

seulement sur les jeudis ou mardis proposés (un calendrier sera disponible)

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

10 Jeudis ou mardis

10 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance selon un calendrier proposé)

+ 3 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE

Païement de l'inscription en **2 chèques de 130 €** (différés en sept, janv)

(Cours récupérables seulement pour raison médicale maximum 2 récup à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

FORFAIT 4

(10 cours visio)

10 COURS EN VISIOCONFERENCE DE 1H30

= 1 CORRECTION PAR TELEPHONE PAR SEANCE

100 €/10 séances ou 70 €/5 séances

Règlement en **1 chèque**

Nombre de séances récupérables 2 maximum pour ce forfait 10 cours, 1 seule récupération pour le forfait 5 séances. Toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable

FORFAIT 5

RENDEZ-VOUS PARTICULIER

50 €/h par personne—90 € / h à deux

Cours particulier pour apprendre une technique,
avoir des conseils en ayant un enseignement privé

Idéal pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager sur plusieurs cours

Sur rdv en fonction des disponibilités de l'enseignant

Facturé à l'avance, en cas d'absence non remboursé.

Conditions d'inscription :

Cours ouverts aux adultes et enfant à partir de 12 ans.

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires

Toute inscription est engagée selon le forfait choisi et ne sera ni remboursée ni récupérée sauf cas de force majeure par exemple déménagement ou accident ou maladie grave. Ce qui mettra un terme définitif du forfait.

Les récupérations : se reporter au tableau ci-dessus, afin de connaître le nombre de récupérations autorisées par forfait. Afin de limiter les abus en ce qui concerne les absences de confort.

Les corrections par mail ou téléphone concernent seulement les cours en visio, 1 correction par séance. Ne pas confondre avec les cours en présentiel, aucun message reçu concernant la demande de conseil ou de correction d'un dessin, d'un tableau n'aura de réponse. Les cours en présentiel sont prévu pour cela malgré les absences, les personnes devront attendre qu'elles reviennent en cours.

En cas de crise Sanitaire (tout type d'épidémie) : selon les règles et consignes données par les autorités, un protocole sera mis en place.

En cas de confinement général appliqué par le gouvernement, dans la limite de 2 mois de confinement, les cours seront reportés sur les vacances scolaires au moment du déconfinement au-delà les cours seront en visioconférence.

En effet c'est la seule solution pour l'enseignant de continuer les cours, aucun remboursement ne sera possible.

Le calendrier de tous les cours de l'année, sera attribué à chaque inscrit selon leur forfait.

Attention signer une reproduction d'une œuvre dont le peintre n'est pas l'auteur est interdit, sauf exception et vendre une reproduction d'une oeuvre

Respect en tant qu'artiste amateur : En effet, l'inscrit s'engage à poursuivre un parcours pédagogique, afin d'apprendre des techniques plastiques diverses en fonction de son attente, sur des sujets aussi personnalisés.

Afin de procéder à cet enseignement l'inscrit apporte ses propres modèles à reproduire, il s'engage à prendre toute la responsabilité quant à l'usage de ses dessins et peinture, en connaissance de cause sur les droits d'auteurs.

L'inscrit sait qu'il ne doit pas signer une œuvre dont il n'est pas l'auteur, il a prit connaissance sur les droits de reproductions.

Les dessins et tableaux réalisés dans le cadre des cours sont dans un but pédagogique et n'a aucun droit de signature et de vente de l'œuvre ou la photo si elles ne lui appartiennent pas. Afin d'y voir plus clair et d'être bien prévenu des risques encourus, voici un lien d'information.

<https://comcom.fr/fiche/peintres-sculpteurs-copier-n-est-pas-voler-sauf/>

Il est important aussi de savoir que l'inscrit peut se déclarer en tant qu'artiste auteur auprès de l'Urssaf du Limousin, si il souhaite développer une activité artistique et vendre ses œuvres dont il est l'auteur bien évidemment.

L'inscrit aux cours souhaitant vendre, s'engage à ne pas vendre de tableau sur lequel Véronique Gaglio aurait peint. Ses œuvres devront être réalisées entièrement de sa main, les cours pourront l'aider, lui apporter des conseils, les outils et astuces pour la création, lui apporter des corrections verbales mais n'interviendra pas de sa main sur l'œuvre.

L'inscrit intéressé suffira de s'enregistrer en tant qu'assujetti et non affilié ainsi il ne sera pas surcotisé.

<https://www.lamaisondesartistes.fr/site/>

<https://www.artistes-auteurs.urssaf.fr/aa/accueil>

Pour les cours en visio, un document contenant la charte d'utilisation et la participation sera donné aux inscrits dont le forfait comprend des séances visio. Ce document est également un outils pour aider à utiliser l'application Zoom.

Ce document rappelle également de toute interdiction des enregistrements des séances en visio, afin de ne pas les propager.

L'organisateur des séances détient une Licence pro.

Les cours en visio peuvent être reportés dans le cas où le nombre de participant est trop insuffisant.

Les cours ne pourront pas être récupérés par le participant en cas d'absence prévenue en dessous de 48 heures.

Les récupérations autorisées sont limitées voir tableau des forfaits.

Les photos et images utilisées dans les cours en visio sont la propriété de Véronique Gaglio, certaines sont libres de droit et gratuites pour un usage commercial, exemple de site pixabay...

Les dessins réalisés en cours zoom, ne permettent pas la revente puisqu'il s'agit de photos de Véronique Gaglio, ces travaux sont réalisés dans le cadre pédagogique strictement.

Cependant, si un participant souhaitait en vendre, il devra demander l'autorisation à Véronique Gaglio, celle-ci appréciera et acceptera sous certaines conditions ; qu'il ne s'agisse pas de vente illégale sans Siret, et en marquant au dos de l'œuvre : autorisé par Véronique Gaglio.

Le forfait 5 : Rendez-vous particulier. Suite à une demande de cours particulier, il est proposé de prendre rendez-vous pour un suivi personnalisé, conseil ou cours sur une technique ou sujet précis.

Dans le cas d'une incapacité ou d'un manque d'autonomie pour l'avancement de son tableau, l'inscrit au cours pourra faire appel à ce forfait pour avoir une aide pour faire à sa place ce qu'il n'arrive pas à faire.

Ce forfait peut éventuellement aider à finaliser un tableau en fin de saison, en travaille à 4 mains.

Ces rendez-vous sont possibles pour 1 ou 2 personnes maximum. Voir tableau des forfaits.

REGLES D'USAGE DES LOCAUX ET MATERIEL :

Les cours ont lieu dans des locaux neufs, la salle où les cours se déroule devra retrouver son ordre et sa propreté lorsque le cours est terminé.

Les tableaux et le matériel individuel de chacun ne pourront pas être laissés dans les locaux. A chacun de prendre leur matériel nécessaire, les chevalets seront prévus, des nappes pour protéger les tables devront être mises impérativement. Les personnes devront vérifier leur place avant de partir, aucune trace de peinture sur les meubles au sol etc...

L'endroit pour laver les pinceaux devra également être rendu dans un état impeccable. Chacun doit faire preuve de bon sens.

Il est recommandé afin de ne pas perdre de temps au rangement et nettoyage, d'apporter un sac plastique et de mettre les pinceaux sales dedans afin de les nettoyer chez soi.

Chacun devra penser au temps nécessaire au rangement et de s'arrêter de peindre 5 ou 10 minutes avant afin de ne pas déborder sur la plage horaire suivante. Sauf pour les cours du lundi après-midi où un temps d'autonomie est possible.

Les temps d'autonomie devront à l'avance être réservés pour ne pas surcharger l'effectif de personnes dans la salle. Pas plus de 5. Faire un roulement tous les 15 jours.

Nous fixerons des dates ensemble.

Chacun doit prévoir son matériel personnel, seul pour les nouveaux inscrits de la peinture des pinceaux seront prêtés. Il devra acheter sa toile. Pour son premier tableau, puis il devra se fournir.

Pour tous les inscrits à l'un des forfaits en présentiel, une remise privilégiée sera effectuée sur le magasin Coleurs à St Etienne.

Pour les inscriptions aux stages, les règles sanitaires et règles d'usage du matériel s'appliquent également

Nom et prénom :
mail :

QUESTIONNAIRE POUR LES STAGES 2022-2023

Je propose des stages tout au long de l'année, en réponse aux demandes.

Vous pouvez répondre à ce questionnaire pour m'aider à mieux répondre aux attentes et afin de mettre en place des stages :

- ◇ Dessin diverses techniques :
 - Portrait
 - Animalier
 - Objet
 - Paysage
 - Abstrait
 - Autres :
- ◇ Pastel sec
 - Portrait
 - Animalier
 - Paysage
 - Objet, nature morte
 - Abstrait
 - Autres :
- ◇ Peinture
 - Portrait
 - Animalier
 - Paysage
 - Objet, nature morte
 - Abstrait
 - Autres :
- ◇ Stages sur des techniques et des sujets particuliers, exemple : perspective, anatomie, le cou de la couleur, les nuanciers de paysage, portrait, cheveux, yeux, la peau, les lèvres, ciels, le drapé etc...
Ces sujets seront proposés sous forme de stages car ils ne peuvent pas être abordés dans les cours en présentiel en raison du travail personnalisé de chacun, et tous ne sont pas intéressés.
- ◇ Sculpture/émail
 - Déco diverse en faïence
 - Sculpture pour jardin 1300°C
- ◇ Les disponibilités
 - En semaine toute l'année
 - Week-end
 - Semaine pendant les vacances scolaires
 - Week-end pendant les vacances scolaire
 - Jours de préférence en semaine (indiqué son ou ses jours)

Certains stages seront proposés en plein air ou en atelier, cochez vos préférences l'un ou l'autre ou les 2

- ◇ Stages en atelier
- ◇ Stages en plein air

- ◇ Merci de me remettre ce questionnaire avant fin juin.

Nom et prénom :
mail :

QUESTIONNAIRE SUR LES COURS ZOOM 2022-2023, AFIN DE METTRE EN PLACE LE PROGRAMME EN FONCTION DES ATTENTES, EN EFFET SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS INSCRITS EST INSUFFISANT CERTAINES SEANCES SERONT ANNULEES OU DEPLACEES.

Quels sont les thèmes et techniques que vous aimeriez que je programme :

- ◇ Cours sur la couleur en 2 séances (il est fortement conseillé de faire cette séance pour participer aux pas à pas au pastel, peinture, et à toutes les séances où il est question de couleur... Car certaines explications ne pourront pas être comprises puisque j'utilise les mélanges chromatiques pour réaliser les couleurs naturels, les gris, les noirs, les ombres, etc... C'est pourquoi chaque année je remets en place le cours de la couleur, il peut être refait, pour réviser et apprendre de nouvelles choses.
- ◇ croquis rapides 1 séance
- ◇ Création de sa maquette pour réaliser une œuvre abstraite ou figurative d'après les règles de composition. Harmonisation et équilibre—3 séances
- ◇ Cours anatomique de la main et réalisation d'un dessin à la sanguine d'après le détail de l'œuvre de Michel Ange, la création d'Adam —2 séances
- ◇ Paysage de campagne, technique Griffonnage au feutre encre noir. 1 séance
- ◇ Dessiner les oiseaux au feutre noir et crayon couleur
- ◇ Dessiner un paysage à la plume et encre de chine
- ◇ Dessiner un paysage aux feutres couleurs
- ◇ Architecture, technique Griffonnage au feutre encre noir—1 séance
- ◇ Nature morte, technique griffonnage au feutre encre noir—1 séance
- ◇ Dessiner avec le cerveau droit au crayon graphite, un animal—1 séance
- ◇ Ombre et lumière, dessin d'objet au crayon graphite—1 séance
- ◇ Pas à pas au pastel sec, fraises—3 séances
- ◇ Pas à pas au pastel sec, cookies—3 séances
- ◇ Pas à pas au pastel sec, animalier—3 séances
- ◇ Peinture à huile, le reflet—1 séance
- ◇ Peinture à huile, peindre un ciel—1 séance
- ◇ Peindre à huile d'après une œuvre de Paul Cézanne— 3 séances
- ◇ Cours sur la couleur—1 séance
- ◇ Perspective—2 séances
- ◇ D'autres sujets, thèmes m'intéressent, je donne des exemples : _____

Merci de me remettre ce questionnaire avant le 9 juillet.

Calendrier des cours du lundi après midi de 14h30 à 16h30

19/09/22	26/09/22	3/10/22	10/10/22	17/10/22	7/11/22	14/11/22
21/11/22	28/11/22	5/12/22	12/12/22	9/01/23	16/01/23	23/01/23
30/01/23	20/02/23	27/02/23	6/03/23	13/03/23	20/03/23	27/03/23
3/04/23	24/04/23	15/05/23	22/05/23	5/06/23	12/06/23	19/06/23
26/06/23	3/07/23					

Calendrier des cours du lundi soir de 18h15 à 20h15

19/09/22	26/09/22	3/10/22	10/10/22	17/10/22	7/11/22	14/11/22
21/11/22	28/11/22	5/12/22	12/12/22	9/01/23	16/01/23	23/01/23
30/01/23	20/02/23	27/02/23	6/03/23	13/03/23	20/03/23	27/03/23
3/04/23	24/04/23	15/05/23	22/05/23	5/06/23	12/06/23	19/06/23
26/06/23	3/07/23					

Calendrier des cours du jeudi soir de 18h15 à 20h15

A définir

Calendrier des cours des mardis : 20/09/22 – 4/09/22 – 18/10/22 – 8/11/22 – 22/11/22 – 6/12/22 – 3/01/23 – 17/01/23 – 31/01/23 – 21/02/23 - 7/03/23 – 21/03/23 – 4/04/23 - 25/04/23 – 9/05/23 - 23/05/23 - 6/06/23 – 20/06/23

Les dates zoom seront sur des vendredis soirs 18h00 à 19h30 et samedis matins de 10h30 à 12h

Un calendrier sera mis en place ainsi que le programme complet établi depuis les réponses au questionnaire.